Concepts fondamentaux : (suite) "F. SAUSSURE "

I- Le signe linguistique : Signe / signifiant / signifié

1) Signe:

<u>Le signe</u> est une entité psychque à deux faces : la première est la phase de <u>l'image</u> <u>acoustique</u> appelée "signifiant ", la deuxième est le <u>concept</u> " signifié ", exemple :

signifiant \rightarrow [f/i/j] \rightarrow la suite des sons (image auditive)

Le mot " <u>signe linguistique</u> " désigne la combinaison du concept et de l'image acoustique , Néanmoins , l'usage courant renvoit généralement à l'image acoustique seule . Prenons comme exemple : le terme "maison ". Oublions nous que ce mot est appelé "signe" . ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept " maison ", de telle sorte que l'idée de la partire sensorielle implique celle du total .

2) Le signifiant :

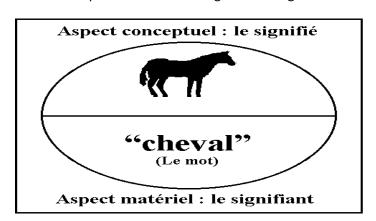
Bien qu'il soit l'image acoustique , il ne désigne pas un son qu'on entend , mais l'empreinte psychique de ce son , c'est-à-dire , la représentation que nous en donnent nos sens . D'ailleurs, même si nous ne parlons pas à haute voix , nous pouvons parler à nous mêmes en concevant l'image acoustique dans notre esprit .

3) Le signifié:

Etant le concept de l'image acoustique, il est un concept psychque avant d'être une réalité.

Note : le signifiant et le signifié sont inséparables , dans le sens où, le signifié seul ou bien le signifiant n' a aucune prpriété de signe .

La relation qui s'entraine entre signifiant et signifié :



II- Les caractéristiques du signe linguistique

A) L'arbitraire du signe :

C'est une expression linguistique qui désigne une unité de langage dans laquelle le signifiant n'a aucun rapport avec le signifié . Prenons le mot arbitraire ,il montre que le signe est immotivé, ceci rend le signifiant sans aucune attache naturelle avec le signifié dans la réalité. À cet effet , on peut s'appuyer sur l'exemple offert par F.Saussure :

le signe << soeur >> (renvoyant à un lien de parenté), n'est lié par aucun rapport intérieur à la suite de sons [s/œ/ʁ], mais ça ne veut pas dire que cette forme acoustique en elle même soit arbitrtaire. Pour voir qu'elle n'a pas ce caractère, il suffit de revenir à la forme latine du mot : << soror >> devenue par effet d'évolution " soeur " sans que le concept de celle-ci soit gratuit ou sans objet.

Cela nous amène à inférer que , en un signe , le lien qui unit la forme acoustique (signifiant) et ce concept (signifié) est de caractère conventionnel, d'où les deviennent nécessaires , sinon la suite de son [s/œ/ʁ] peut bien se représenter par un autre signifiant .

Le deuxième argument fourni par Saussure, pour l'immotivation du signe , est celui de la diversité des langues : le signifié " chien " se représente dans la langue anglaise par le signifié " dog ". Les deux sont liés respectivement au signifiants $[[/ j / \tilde{\epsilon}]]$ et [d/p/g].

Saussure se sert encore plus des onomatopées pour prouver le caractrère aribitraire du signe : en effet , le choix des onomatopées est déjà arbitraire , parce qu'elles sont l'imitation de certains bruits, notamment , le " glou-glou " du dindon , le " tic-tac" de la montre qui à leur tour se diffèrent de chaque langue , ex : << Riquiqui >> du coq à Costa Rica , il y a ici un rapprochement du son mais aucun lien naturel .

Et une fois introduites dans la langue, les onomatopées sont entrainées plus ou moins dans l'évolution phonétique, morphologique etc, que subissent les autres mots, ex: << " Pigean " du latin vulgaire " pipio " dérivé lui même d'une onomatopées >> est la preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère original pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

Enfin , dans le cas des exclamations , elles sont très proches des onomatopées . Dans la plupart d'entre elles , on peut nier le lien nécessaire entre signifié et signifiant , À cet effet , il suffit de comparer les exclamations de deux langues différentes. Par exemple : l'expression française << aïe ! >> correspond à l'expression de douleur en englais << ouch !>>. Il y a des exclamations qui ont commencé par être des mots à sens déterminé << diable ! , mordieu =mort dieu ... etc >> .

B) Le caractère linéaire du signe :

Le signe linguistique a un caractère linéaire car le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps et a les caractéristiques qu'il emprunte au temps :

< a) il représente une étendue</p>

b) Cette étendue est mésurable dans une seule dimension : c'est une ligne >>

(Saussure CLG).

Pour plus expliquer , quand on prononce un énoncé , les signes se succèdent l'un après l'autre en formant un chaîne , applée ,chaîne phonique ou chaîne parlée . alors , il n'est pas possible de constater deux signes linguistiques sur la même place . Cela apparait plus concrètement à l'écrit . Effectivement , dans une langue , on ne peut pas écrire les deux signes similtanément . ce qui exige la forme linéaire (une ligne).

ex : le signe "**porte**" n'accepte jamais de l'écrire avec le mot "**montre** " sur le même point ,ceci aboutira à l'incompréhension du sens ou à un mot dont la prononciation est impossible

C) Immutabilité du signe :

Le signe linguistique est immuable , c'est-à-dire , inchangeable . Même si le signe est de caractère arbitraire , et le signifiant se présente comme librement choisi , ça ne nous donne pas l'autorisation de le modifier . Vu que la langue est une institution sociale , elle repose principalement sur des conventions communes et fixes , par conséquent , tout phénomène de modification réalisé individuellement et en dehors de ces conventions, se condamnera à l'incompréhension par les autres membres de la communauté .

ex 1: supposant qu'on a remplacé le signifié "vivre " du signifiant [v/i/v/u] par un autre signifiant [c o d], on aura plus le même signifié, car celui-ci renvoit un autre différent.

ex2: Nous ne pouvons pas inventer un signifiant qui n'existe pas dans la langue, car elle ne sera pas saisi par les autre sujets parlants. ils ne pourront pas l'on concevoir un signifié dans leur esprit, parce qu'il n'entre pas, bien évidemment, dans le sphère des conventions sociale: [dap]--> n'existe pas.

D) Mutabilité du signe :

Nous venons de découvrir ci dessus , que le signe linguistique est immuable , Cependant , Saussure , nous surprend en affirmant que : << le temps qui assure la continuité de la langue a aussi le pouvoir d'altérer plus ou moins rapidement les signes linguistique >>

(Saussure CLG).

Des facteurs entre en jeu .lls conduisent au changement des liens qui unissent le signifié et le signifiant . ceux-là peuvent influer sur les aspects phonétiques , sémantiques ou grammaticals de la langue , selon les besoins de la communauté linguistique qui l'utilise . Néanmoins , la manifestation de cette modification est très lente , et elle ne peut s'exécuter que par un nouveau contrat commun .

ex : Il se peut que le signifié d'un signe puisse changer , par exemple , le signe " dentier " qui désignait un " casque " au moyen âge , a étét utilisé au 16e siècle comme un synonyme du signe " mâchoire " . de nos jours , il s'emploie pour désigner " l'appareil dentaire ".

Aussi , il se peut que le signifié se transforme , par exemple , le signifiant du signe "tête " était [$t / \epsilon / t / e$] avant de devenir [$t / \epsilon / t$] en 1050. Il est possible aussi qu'un référent soit représenté par des signes différents à des époques égalemment différentes , exemple : le signe " épée " ayant le signifiant [e/p/e] et qui a pris place dans la langue française au XVIe siècle , avait le signifiant [$f/\epsilon/\mu$] au X e siècle .

Le caractère immuable du signe est lié à son caractère arbitraire . Si le signe linguistique n'était pas arbitraire et que la relation qui unit les signifiants aux signifiés reposait sur un lien rationnel est totalement motivé , Les modifications que nous venons de citer ne pourraient pas avoir lieu .